

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2013

DELIBERATION N° DEL054-13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 24 juin à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 18 juin 2013, s'est réuni à la mairie en séance
publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA, C. PICCA,
C. POLENTINI, C. TISON et MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET,
H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, G. MORIN, J. PAVAN,
Y. PERRIER, P. VERRI, C. SERGENT.

Pouvoirs :

M. Rahim BAH (Pouvoir à H. EL GARES en date du 22/06/13)

Absents excusés :

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, H. MIOLLAN, M-F. PELLEGRIN, G. PROSCHE-LEMAIRE et
MM. J. DESMOULINS, M. ISSINDOU, A. PERCONTE.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Dotation d'équipement aux territoires ruraux –
programmation 2013 – Réalisation de voirie communale
autour de l'écoquartier du Petit Jean.**

Rapporteur : Christelle POLENTINI

M. le Maire propose au conseil municipal :

La commune souhaite réaliser des travaux de voirie avec notamment la réalisation d'une
« zone 30 », de pistes cyclables et de bandes piétonnières autour du nouvel écoquartier
« Petit Jean ». Le montant estimatif des travaux s'élève à 1 021 126 € HT dont 837 115 € HT
de travaux éligibles à la dotation d'équipement aux territoires ruraux.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- de solliciter auprès de la préfecture de l'Isère une participation financière au titre de la
dotation d'équipement aux territoires ruraux pour l'année 2013 pour les travaux de
voirie communale dans l'écoquartier Petit Jean
- d'approuver le plan de financement ci-annexé

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 24 juin 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI

PLAN DE FINANCEMENT

Travaux de voirie communale

Organismes - Collectivités	Financement en € HT
Préfecture de l'Isère - DETR 2013	167 423 €
Autofinancement - Commune de Gières	669 692 €
TOTAL des travaux éligibles à la DETR	837 115 €